

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et
de la relance

**Arrêté du 7 janvier 2022
modifiant l'arrêté du 13 septembre 2021 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de Télécom Lille**

NOR : ECOG2137270A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;
Vu l'arrêté du 13 septembre 2021 portant attribution du diplôme d'ingénieur de Télécom
Lille,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} au titre de la promotion 2020 de l'arrêté du 13 septembre 2021 susvisé, les mots :
« M. LESEURRE (*Cyprien, leseurre*) sont remplacés par les mots : « M. LESEURRE (*Cyprien,
Jean, Roland*) ».

Article 2

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure
Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au
Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 7 janvier 2022

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY